



Comité Départemental Bowling et Sport de Quilles du Maine et Loire (49)

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité Départemental Bowling et Sport de Quilles du Maine et Loire (C.D. 49) en date du 11 juillet 2024

Présents Pour le Bureau :

- M. Caillaud Gianni (Président) - M. Thomasse Philippe (Secrétaire)

Absent(e)s Excusé(e)s

- M. Brichard Jean-Jacques (Trésorier) - Mme Lesourd Marine (Membre Actif)

Présents pour les Clubs :

- M. Richter Franck (Procuration Club A.B.C.) - M. Thomasse Philippe (Président Club C.O.B.R.A.)
- M. Garnier Mickaël (Président Club Rollin' Bowl)

Absent(e)s Excusé(e)s

- Mme Chevet Isabelle (Présidente Club A.B.C.)

Absent(e)s Non Excusé(e)s

- M. Darchy Joël (Président Phoenix Bowlers)

Était aussi présent :

- M. Delaroche Dominique

Ouverture de l'assemblée générale du jeudi 11 juillet 2024 à 19h00 par le mot du Président qui remercie les participants de leur présence.



Comité Départemental Bowling et Sport de Quilles du Maine et Loire (49)

- La loi du 02 mars 2022, visant à démocratiser le sport en France, contraint à l'adoption d'une nouvelle législation, cela impacte le fonctionnement de la Fédération Française de Bowling et Sport de Quilles (F.F.B.S.Q.) ainsi que les ligues régionales et comités départementaux de Bowling, à cet effet de nouveaux statuts ont été mis en place.

- Cette nouvelle législation impose de revoir les statuts et règlement intérieur de toutes ses instances, lors de cette assemblée générale extraordinaire les nouveaux statuts et règlement intérieur du Comité département du Maine et Loire (C.D.49) vont être présentés, ensuite leur adoption sera soumise au vote pour approbation par l'ensemble des clubs adhérents au C.D. 49.

Nombre de voix pour chaque club du Maine et Loire :

Angers Bowling Club (A.B.C.)	42 Licenciés	7 Voix
Club Organisateur de Bowling Région d'Angers (C.O.B.R.A.)	33 Licenciés	4 Voix
Club Phoenix	10 Licenciés	1 Voix
Club Rollin' Bowl	6 Licenciés	1 Voix



Comité Départemental Bowling et Sport de Quilles du Maine et Loire (49)

Présentation par les membres du bureau des nouveaux statuts avec les modifications et rajouts majeurs par rapport aux derniers statuts qui datent du 21 octobre 2020

SYNTHÈSE DES ÉVOLUTIONS DES STATUTS DU COMITE DÉPARTEMENTAL BOWLING ET SPORTS DE QUILLES DU MAINE ET LOIRE (C. D. 49)

PRÉAMBULE

Modification de :

Celui-ci peut être transféré dans une autre commune par délibération de l'assemblée générale.

Par :

Celui-ci peut être transféré dans une autre commune **de son ressort géographique** par délibération de l'assemblée générale.

CHAPITRE 1 – BUT ET COMPOSITION DE LA LIGUE RÉGIONALE

Section 1 – But de la Ligue Régionale

- Article 1 – Objet et mission

A- Objet :

Ajout de :

- f) respecter le Contrat d'Engagement Républicain prévu à l'article 10-1 de la loi du 12/04/2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et approuvé par le décret n° 2021-1947 du 31/12/2021 pris pour application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État.



Comité Départemental Bowling et Sport de Quilles du Maine et Loire (49)

B- Missions :

Modification de :

l'Évaluation du niveau de maîtrise technique des pratiquants

Par :

l'Évaluation du niveau de maîtrise technique des pratiquants **licenciés à la Fédération**

Modification de :

5) L'obligation de respecter et faire respecter à ses adhérents, les règlements sportifs, les règles d'encadrement, les règles de discipline, les règles contre le dopage humain, les règles d'hygiène et les règles de sécurité.

Par :

l'organisation des formations professionnelles.

Ajout de :

- Par délégation ministérielle, la FFBSQ. (par extension, ses commissions sportives et ses instances déconcentrées) dispose du pouvoir réglementaire dans l'organisation de toutes les compétitions de Bowling et de Sports de Quilles citées à l'alinéa 7 ; et de toutes les manifestations liées à celles-ci.

- Dans le seul cadre de ses compétitions et manifestations liées, sans renier le principe de liberté de conscience dont jouissent par ailleurs ses licenciés, la F.F.B.S.Q. interdit le port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale.

- Ceci pour assurer la sécurité des joueurs et prévenir tout affrontement ou confrontation sans lien avec le sport, conformément aux directives ministérielles résultant de l'Arrêt du 29/06/2023 du Conseil d'État.



Comité Départemental Bowling et Sport de Quilles du Maine et Loire (49)

CHAPITRE 1 – BUT ET COMPOSITION DE LA LIGUE RÉGIONALE

Section 2 – Composition du Comité Départemental

- Article 2 – Membres

Suppression :

2. - Les sociétés sportives bowling et sports de quilles agréées du département: organismes à but lucratif tels que visés par le Code du sport à l'alinéa 2° de l'article L.131-3.

Ces sociétés sportives bowling et sport de quilles sont des sociétés commerciales ou des personnes physiques. Elles doivent avoir pour activité la pratique des disciplines comprises dans l'objet de la Fédération ou de certaines d'entre elles et respecter les règles d'encadrement, d'hygiène et de sécurité applicables à la pratique du bowling et des sports de quilles.

Ajout de :

b) Le Comité Départemental est habilité par la Fédération de Bowling et de Sports de Quilles pour établir des conventions de partenariat avec les Sociétés Sportives de Bowling et de Sports de quilles (sociétés commerciales ou entreprises individuelles) qui ont dans leurs activités la pratique d'une ou plusieurs disciplines énumérées dans l'objet de la Fédération. Elles doivent respecter les règles de sécurité, d'hygiène et d'encadrement applicables à la pratique du Bowling et des Sports de Quilles, sans que la qualité de membre ne leur soit accordée.

CHAPITRE 2 – LES ORGANES DU COMITE DÉPARTEMENTAL

Section 2 – Le Président et les Instances Dirigeantes

- Article 13 – Le Comité Directeur

A – Composition

Modification du nombre de membres de 8 membres passe à 6 membres :



Comité Départemental Bowling et Sport de Quilles du Maine et Loire (49)

C- L'élection au comité de direction départemental

Modification de :

2) un collège spécifique pour les départements multidisciplinaires comprenant 2 membres par discipline figurant dans l'article I des présents statuts.

Les sièges du comité directeur doivent être répartis entre hommes et femmes proportionnellement au nombre de licenciés de chaque sexe, majeurs le jour de l'élection.

Par :

- Vingt-cinq (25%) pour cent des sièges (nombre arrondi à l'entier le plus proche) du comité directeur sont réservés à des femmes et restent vacants à défaut de candidate.

D- Durée du Mandat

Suppression :

En cas de vacance d'un poste dans le collège spécifique, le remplacement est assuré par un candidat proposé par la discipline et ratifié par le comité directeur.

CHAPITRE 3 – AUTRES DISPOSITIONS

Article 17 – Comptabilité et Ressources du Comité Départemental

A – Comptabilité du Comité

Suppression :

La comptabilité du Comité Départemental est tenue conformément aux lois et règlements en vigueur. L'arrêt des comptes se fait chaque année au 31 décembre **ou toute autre date fixée par l'assemblée générale.**

Validation des nouveaux Statuts

Contre 0

Abstention 0

Ces derniers sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.



Comité Départemental Bowling et Sport de Quilles du Maine et Loire (49)

Présentation par les membres du bureau du nouveau règlement intérieur avec les modifications et rajouts majeurs par rapport au dernier règlement qui date du 21 octobre 2020

SYNTHÈSE DES ÉVOLUTIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITE DÉPARTEMENTAL BOWLING ET SPORTS DE QUILLES DU MAINE ET LOIRE (C. D. 49)

TITRE 2 - AFFILIATIONS

Suppression de :

➤ **Article 02** : Les Sociétés Sportives Bowling et Sport de Quilles Agréées

Définition

- Les sociétés sportives bowling et sport de quilles agréées sont des organismes à but lucratif tels que visés par le Code du sport à l'alinéa 2° de l'article L.131-3. Ces sociétés sportives bowling et sport de quilles sont des sociétés commerciales ou des personnes physiques. Elles doivent avoir pour activité la pratique des disciplines comprises dans l'objet de la Fédération ou de certaines d'entre elles, et respecter les règles d'encadrement, d'hygiène et de sécurité applicables à la pratique du bowling et des sports de quilles.
- L'agrément est l'acte par lequel une société sportive bowling et sport de quilles tel que défini dans les articles II et III des statuts de la F.F.B.S.Q est autorisée à participer à la vie de la Fédération et de ses organes déconcentrés et à distribuer des licences délivrées par la Fédération.
- L'agrément est accordé par la Fédération aux sociétés sportives bowling et sport de quilles et entraîne l'obligation de respecter l'ensemble des dispositions issues des règlements fédéraux d'agrément.
- La société sportive bowling et sport de quilles agréée est représentée par le responsable légal de l'organisme à but lucratif.
- Adhésion : droit d'homologation des installations sportives.



Comité Départemental Bowling et Sport de Quilles du Maine et Loire (49)

l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h45

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Le Président de Séance

M. Caillaud Gianni

Le Secrétaire de Séance

M. Thomasse Philippe